

GONCOURT DES LYCEENS

Mode d'emploi 2020

Temps fort de la saison des prix littéraires, le prix Goncourt des lycéens, né à Rennes et placé sous le Haut-Patronage de l'Académie Goncourt, offre à une cinquantaine de classes l'occasion de lire l'intégralité de la sélection Goncourt et d'élire ensuite leur livre lauréat.

Le Goncourt des lycéens participe pleinement à l'engagement présidentiel de permettre à 100% des élèves d'avoir accès à une éducation artistique et culturelle de qualité, qu'il s'agisse de l'accès aux connaissances acquises dans le domaine des arts et de la culture, de la pratique artistique ainsi que de la rencontre avec des artistes et des œuvres dans des lieux de culture. Réaffirmée par le Plan « A l'école des arts et de la culture », la lecture est l'un des cinq piliers de l'éducation artistique et culturelle.

Les lycées

Le prix concerne tous les lycées, de la seconde aux classes de BTS, ainsi que les établissements de l'Agence du français à l'étranger (AEFE) et ceux de la Mission laïque française (MLF). Une attention particulière est portée à la candidature des lycées professionnels ainsi qu'à celle des lycées éloignés, situés par exemple en zones rurales ou dans les DROM-COM.

La Fnac, partenaire de l'opération, accompagne 50 lycées en France. En Bretagne, région initiatrice de l'opération, le Conseil régional accompagne parraine, en plus, des lycées de la région qui reçoivent une dotation spécifique.

Pour favoriser le renouvellement des lycées participants, les établissements doivent respecter un délai de 3 ans minimum entre deux participations.

Le Goncourt des lycéens doit impérativement mobiliser une classe entière ou un groupe de spécialité en effectif complet. L'inscription au prix Goncourt des lycéens implique une acceptation totale, sans restriction aucune, de la sélection Goncourt. Cette exigence de l'Académie conditionne l'octroi du label « Goncourt ».

Les élèves lisent les livres de la sélection de septembre à novembre et par un emboîtement de délibérations, élisent le Prix Goncourt des lycéens. Il faut absolument tendre vers la lecture intégrale de la sélection. Chaque classe doit en tout cas avoir tout lu.

Les rencontres et les délibérations

Les délibérations :

- **Dans chaque classe** : Chaque classe choisit trois romans à huis clos et élit également un délégué, ayant lu l'intégralité de la sélection, qui la représentera lors des délibérations régionales.
- **Les délibérations régionales** : Le délégué de chaque classe et l'enseignant responsable se rendront jusqu'au centre de délibération de leur région Goncourt. Les frais de déplacement sont à la charge de l'établissement. Après délibérations, les délégués **élisent trois romans** ainsi que deux **délégués de région** qui les représenteront à la délibération nationale.
- **Les délibérations nationales** : Les délégués de région et leurs enseignants se rendront à Rennes puis à Paris pour les délibérations du jury national et la remise du prix. L'association Bruit de Lire prend en charge les frais de déplacement et d'hébergement.

Les rencontres régionales et nationales sont des temps forts de rencontres avec les écrivains, d'ateliers et d'échanges.

- **Les rencontres régionales, organisées en octobre, sur une initiative de la Fnac, permettent à chaque classe d'échanger avec des auteurs de la sélection. Afin de préparer ces temps d'échanges, il sera demandé à chaque classe de rédiger des questions à l'attention de tous les auteurs présents à la rencontre. L'organisation du déplacement et les frais de déplacement sont à la charge de l'établissement.**
- **Les rencontres nationales de Rennes** sont ouvertes à une douzaine classes volontaires sélectionnées en octobre. Pour participer à cet événement chaque lycée présent s'engage à verser une somme forfaitaire de 900 €, Cette somme contribue aux frais liés à l'accueil des classes (déplacements, hébergement et restauration notamment).

Candidatez !

Chaque établissement participant s'engage en remplissant la fiche de candidature en ligne sur <https://eduscol.education.fr/cid55533/goncourt-des-lyceens.html>

- A inscrire le dispositif dans le volet culturel de son projet d'établissement
- A constituer un binôme coordonnateur du projet : un professeur de lettres et un professeur documentaliste.
- A établir la liste des élèves qui assisteront aux rencontres régionales ou nationales, ainsi que les autorisations de l'exploitation de l'image pour chaque élève et enseignant.
- A prendre en charge le déplacement de la classe pour se rendre à **la rencontre régionale d'octobre** ; le déplacement de l'élève délégué et de l'enseignant qui l'accompagne pour **les délibérations régionales de novembre** ;
- A autoriser, s'il est élu par les membres du jury régional, **le déplacement de l'élève délégué accompagné d'un enseignant aux délibérations nationales de novembre à Rennes** (l'organisation et les frais de ces déplacements sont pris en charge par l'association Bruit de Lire).
- **En cas de participation (basée sur le volontariat) de la classe aux Rencontres nationales de Rennes, les 26 et 27 novembre, à verser, quelle que soit son origine géographique, la somme forfaitaire de 900 euros** à l'association Bruit de Lire comme contribution aux frais de transport, d'hébergement et de restauration.

Partenariat

Le Prix Goncourt des lycéens est un dispositif partenarial réunissant le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, l'académie de Rennes, l'association Bruit de Lire et la FNAC.

Le ministère délègue le pilotage pédagogique du Goncourt des lycéens au rectorat de Rennes et confie l'organisation générale de l'opération à l'association Bruit de Lire.

Six professeurs coordonnateurs, un par région Goncourt, accompagnent les enseignants dans le dispositif. Tout au long de l'opération, le professeur en charge de la classe reste en contact avec le professeur coordonnateur de sa région.

La coordonnatrice de la région Nord-Ouest est également coordonnatrice pédagogique nationale.

Calendrier

- **4 mai 2020** : ouverture de l'appel à candidatures.
- **20 juin 2020** : clôture de l'appel à candidatures.
- **Du 22 au 29 juin** : les candidatures sont soumises au DAAC pour une première sélection puis aux partenaires du Prix pour la sélection finale.
- **A partir du premier juillet** : communication aux lycées candidats.
- **Mardi 1^{er} septembre** : annonce de la sélection du Goncourt par les académiciens de l'académie Goncourt.
- **2 septembre** : récupération d'un premier jeu de livres dans la Fnac la plus proche.
- **20 septembre** : livraison dans les établissements du reste de lots de livres fournis par la Fnac.
- **Octobre 2020** : rencontres régionales
- **4 novembre 2020** : annonce du lauréat du Goncourt par les académiciens
- **16 novembre 2020** : délibérations régionales.
- **19 novembre 2020** : délibérations nationales.
- **26 et 27 novembre 2020** : rencontres nationales de Rennes.

Contacts

Association Bruit de Lire contact@bruitdelire.org